

tage, de ne s'y engager qu'autant qu'il est du bien d'une famille, et de n'en estimer les charges et les bénéfices, qu'à proportion de leurs revenus et de leurs profits; cette avidité qu'ils ont trouvée en quelques ecclésiastiques, cette ardeur à moissonner le temporel où ils avoient semé le spirituel, ne s'ingérant dans les ministères sacrés, et n'y donnant leurs soins que selon la mesure des émolumens qu'ils en pouvoient retirer; ce zèle si vif et si inquiet qu'ils ont observé en d'autres à faire valoir leurs droits, s'érigeant en souverains, et cherchant à se repaître eux-mêmes de certains honneurs sous prétexte de repaître les âmes; cette émulation dont ils se sont aperçus entre sociétés et sociétés, pour accréditer certaines dévotions qui leur étoient utiles, et pour y attirer les peuples : tout cela, chrétiens, ce sont les sujets ordinaires sur lesquels les ennemis de l'Église ont exercé leur censure, sur lesquels ils ont triomphé. Et même encore aujourd'hui, quelle idée ont de la piété les gens du monde? qu'en pensent-ils, et comment en parlent-ils? Prévenus des préjugés que tant d'épreuves ont établis dans le monde comme des principes incontestables contre le parti de la dévotion, ils se persuadent que toutes les personnes dévotes tendent à leurs fins : que l'un veut s'insinuer dans l'esprit d'un grand, que l'autre ménage un appui dont il a besoin, que celui-là s'est mis en tête de se faire un tribunal et de diriger, que celui-ci a d'autres attaches encore plus criminelles. C'est ainsi qu'on s'en explique, et vous savez avec quel mépris. Jusques-là que ce qui devoit être un éloge est devenu, par la plus triste décadence, un reproche; et que le terme d'homme dévot, de femme dévote, qui dans sa propre signification exprime ce qu'il y a dans le christianisme de plus respectable, porte présentement avec soi comme une tache qui en obscurcit tout l'éclat et le ternit.

BRUEYS.

LE GRONDEUR.

M. GRICHARD, médecin; LOLIVE, son valet; ARISTE, son frère.

GRICHARD. Bourreau! me feras-tu toujours frapper deux heures à la porte?

LOLIVE. Monsieur, je travaillois au jardin : au premier coup de marteau, j'ai couru si vite que je suis tombé en chemin.

GRICHARD. Je voudrois que tu te fusses rompu le cou, double chien! que ne laisses-tu la porte ouverte?

LOLIVE. Eh! monsieur, vous me grondâtes hier à cause qu'elle l'étoit. Quand elle est ouverte, vous vous fâchez; quand elle est fermée, vous vous fâchez aussi. Je ne sais plus comment faire.

GRICHARD. Comment faire?

ARISTE. Mon frère, voulez-vous bien....

GRICHARD (l'interrompant). Oh! donnez-vous patience.... (A Lolive.) Comment faire, coquin!

ARISTE. Eh! mon frère, laissez là ce valet, et souffrez que je vous parle de....

GRICHARD (l'interrompant). Monsieur mon frère, quand vous grondez vos valets, on vous les laisse gronder en repos.

ARISTE (à part). Il faut lui laisser passer sa fougue.

GRICHARD (à Lolive). Comment faire, infâme!

LOLIVE. Oh! ça, monsieur, quand vous serez sorti, voulez-vous que je laisse la porte ouverte?

GRICHARD. Non.

LOLIVE. Voulez-vous que je la tienne fermée?

GRICHARD. Non.

LOLIVE. Si faut-il, monsieur....

GRICHARD (l'interrompant). Encore! tu raisonneras, ivrogne!

ARISTE. Il me semble, après tout, mon frère, qu'il ne raisonne pas mal; et l'on doit être bien aise d'avoir un valet raisonnable.

GRICHARD. Il me semble à moi, monsieur mon frère, que vous raisonnez fort mal. Oui, l'on doit être bien aise d'avoir un valet raisonnable, mais non pas un valet raisonnant.

LOLIVE (à part). Morbleu! j'enrage d'avoir raison.

GRICHARD. Te tairas-tu?

LOLIVE. Monsieur, je me ferois hacher, il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Choisissez; comment la voulez-vous?

GRICHARD. Je te l'ai dit mille fois, coquin! Je la veux.... je la.... Mais voyez ce maraud-là! Est-ce à un valet à venir me faire des questions? Si je te prends, traître! je te montrerai bien comment je la veux.... (A Ariste.) Vous riez, je pense, monsieur le jurisconsulte?

ARISTE. Moi! point. Je sais que les valets ne font jamais les choses comme on leur dit.

GRICHARD (montrant Lolive). Vous m'avez pourtant donné ce coquin-là.

ARISTE. Je croyois bien faire.

GRICHARD. Oh! je croyois.... Sachez, monsieur le rieur, que *je croyois* n'est pas le langage d'un homme bien sensé.

ARISTE. Eh! laissons cela, mon frère, et permettez que je vous parle d'une affaire plus importante, dont je serois bien aise....

GRICHARD (l'interrompant). Non; je veux auparavant vous faire voir à vous-même comment je suis servi par ce pandard-là, afin que vous ne veniez pas après me dire que je me fâche sans sujet. Vous allez voir, vous allez voir.... (A Lolive.) As-tu balayé l'escalier?

LOLIVE. Oui, monsieur, depuis le haut jusqu'en bas.

GRICHARD. Et la cour?

LOLIVE. Si vous y trouvez une ordure comme cela, je veux perdre mes gages!

GRICHARD. Tu n'as pas fait boire la mule?

LOLIVE. Ah! monsieur, demandez-le aux voisins qui m'ont vu passer.

GRICHARD. Lui as-tu donné l'avoine?

LOLIVE. Oui, monsieur; Guillaume y étoit présent.

GRICHARD. Mais tu n'as point porté ces bouteilles de quinquina où je t'ai dit?

LOLIVE. Pardonnez-moi, monsieur, et j'ai rapporté les vides.

GRICHARD. Et mes lettres, les as-tu portées à la poste? Hein?...

LOLIVE. Peste! monsieur, je n'ai eu garde d'y manquer!

GRICHARD. Je t'ai défendu cent fois de racler ton maudit violon; cependant j'ai entendu ce matin....

LOLIVE (l'interrompant). Ce matin! Ne vous souvient-il pas que vous me le mîtes hier en mille pièces?

GRICHARD. Je gagerois que ces deux voies de bois sont encore....

LOLIVE (l'interrompant). Elles sont logées, monsieur. Vraiment, depuis cela, j'ai aidé Guillaume à mettre dans le grenier une charretée de foin, j'ai arrosé tous les arbres du jardin, j'ai nettoyé les allées, j'ai bêché trois planches, et j'achevois l'autre quand vous avez frappé.

GRICHARD (à part). Oh! il faut que je chasse ce coquin-là.... Jamais valet ne m'a fait enrager comme celui-ci. Il me ferait mourir de chagrin.... (A Lolive.) Hors d'ici!

LOLIVE (à Ariste). Que diable a-t-il mangé?

ARISTE (avec douceur). Retire-toi.

BUSSY-RABUTIN.

LES JOURNAUX AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Au mois de janvier seize cent soixante-cinq, commença l'établissement du *Journal des savants*.... Trévoux avoit déjà un journal sous la protection de M. le duc de Maine, prince de Dombes, qui ne donnoit pas un petit lustre à cette ville. L'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, avoient les leurs sous différents noms, mais non pas également estimés. Le nombre commençoit même à en devenir à charge aux lecteurs, fatigués de retrouver dans l'un la dissection d'un ouvrage dont ils avoient vu l'extrait dans l'autre. Personne n'a porté plus loin la gloire des journaux de Hollande que Bayle, qui donna les nouvelles de la République des Lettres, depuis le mois de mars 1684, jusqu'en février 1687, et il se garda bien de tomber dans le défaut qu'il remarquoit alors au journaliste de Paris, de ne dire jamais rien de son cru, et de ne porter aucun jugement sur les livres, ce qui certainement est un grand défaut; car le journal est proprement l'histoire du Parnasse, et le journaliste, celui de tous les historiens dont la juridiction est la plus étendue. Il exerce, dans la République des Lettres, une espèce de dictature qui rend tous les auteurs ses justiciables. Il n'est point d'ouvrage qui ne soit de son ressort. Il en est par office le censeur, le contrôleur général. Aussi le public qui se décharge sur lui du soin d'examiner ce qu'il faut penser de la matière et de la forme d'un livre, exige-t-il des décisions précises, et un jugement positif qui puisse déterminer le sien. Il ne veut ni une gazette, ni une satire; une simple analyse ne l'instruit pas assez; une critique outrée le blesse; un éloge excessif lui impose. La paresse ou l'ignorance produit des extraits

secs et décharnés; l'on ne peut parler qu'en gros et en général d'un livre, lorsqu'en quelque sorte dépaycé par la matière qu'il traite, on sent qu'à chaque pas on peut s'égarer, ou que content de jeter les yeux sur le titre des chapitres, et d'en parcourir quelques pages à la hâte, l'on s'est épargné le dégoût d'une lecture attentive et d'un examen sérieux. La malignité enfante la satire; on décrie des ouvrages dont on croit avoir intérêt de décrier les auteurs; la flatterie dicte la plupart des éloges; les écrivains sont délicats, et l'on craint les représailles; on a des amis parmi eux, ou l'on veut s'en faire; on loue pour être loué. De là, dans un grand nombre de journaux, ces inutilités qu'on n'y cherche pas, ce fiel qui révolte, cet encens qui dégoûte; de là en un mot, tant d'extraits vides où l'on n'apprend rien; tant de critiques amères et outrées; tant de panégyriques faits au profit du libraire et aux dépens du public. En bonne justice et en conscience, un journaliste est obligé à réparation d'honneur s'il fait tomber un bon livre, à restitution s'il en fait acheter un mauvais.

JEAN CHAPELAIN.

CHAPELAIN PEINT PAR LUI-MEME.

C'est un homme qui fait une profession exacte d'aimer la vertu, sans intérêt; il a été nourri jeune dans les langues et la lecture : ce qui, joint à l'usage du monde, lui a donné assez de lumières des choses, pour l'avoir fait regarder des cardinaux de Richelieu et Mazarin, comme propre à servir dans les négociations étrangères : mais son génie modéré s'est contenté de ce favorable jugement, et s'est renfermé dans le dessein du Poëme héroïque qui occupe sa vie, et qui est tantôt à la fin. On le croit assez fort dans les matières de langue; et on passe volontiers par son avis pour la manière dont il se faut prendre à former le plan d'un ouvrage d'esprit, de quelque nature qu'il soit; ayant fait étude sur tous les genres, et son caractère étant plutôt de judicieux, que de spirituel : sur tout il est candide, et comme il appuye toujours de son suffrage ce qui est véritablement bon, son courage et sa sincérité ne lui permettent jamais d'avoir de la complaisance pour ce qui ne l'est pas. S'il n'étoit point attaché à son Poëme, il ne feroit peut-être pas mal l'histoire, de laquelle il sçait assez bien les conditions.

L'ABBÉ DE CHOISY.

LES MINISTRES DE LOUIS XIV.

Portrait de Fouquet.

Nicolas Fouquet avoit beaucoup de facilité aux affaires, et encore plus de négligence; savant dans le droit, et même dans les belles-lettres; la conversation légère, les manières aisées et nobles. Il se flattoit aisément; et dès qu'il avoit fait un petit plaisir à un homme, il le mettoit au nombre de ses amis, et le croyoit prêt à se sacrifier pour son service. Cette pensée le rendoit fort indiscret. Il écoutoit paisiblement, et répondoit toujours des choses agréables; en sorte que, sans ouvrir sa bourse, il renvoyoit à demi contents tous ceux qui venoient à son audience. Il vivoit au jour la journée; nulle mesure pour l'avenir, se fiant aux promesses de quelques partisans, qui, pour se rendre nécessaires, lui faisoient filer les traites; et tant qu'il fut surintendant, il ne vit jamais deux millions ensemble. Il se chargeoit de tout, et prétendoit être premier ministre sans perdre un moment de ses plaisirs. Il crut être le maître après la mort du cardinal Mazarin, ne sachant pas tout ce que le cardinal mourant avoit dit au Roi sur son chapitre. Il se flattoit d'amuser un jeune homme par des bagatelles, et ne lui proposoit que des parties de plaisir. Ce qui déplut fort au Roi qui n'ayant alors de confident que lui-même, se faisoit un plaisir du mystère, et qui d'ailleurs, allant au solide, vouloit commencer tout de bon à être Roi.

Mais ce qui acheva de le perdre, c'est qu'il se laissa aller à des airs de supériorité sur les autres ministres, qui en furent offensés, et se réunirent contre lui.

Il donnoit pour quatre millions de pension à ses amis de cour, qu'il croyoit ses créatures; et il étoit d'assez bonne foi pour compter sur eux, et pour les juger capables de le soutenir dans un changement de fortune, qu'il prévoyoit fort possible. Il fit là-dessus des projets de révolte qui eussent mérité la mort, si le ridicule n'en avoit adouci le crime. Ses dépenses prodigieuses à Vaux suffisoient pour sa condamnation; mais la manière dont on s'y prit pour le perdre ramena les cœurs dans son parti. Il étoit coupable; mais, à force de le poursuivre contre les formes, on irrita ses juges en sa faveur, et son innocence prétendue fut un effet de la colère aveugle et précipitée de ses ennemis.

PIERRE CORNEILLE.

DÉDICACE DE DON SANCHE D'ARAGON.

A Monsieur de Zuylichem, conseiller et secrétaire de Monseigneur le prince d'Orange.

MONSIEUR,

Voici un poème d'une espèce nouvelle et qui n'a point d'exemple chez les anciens.... Je vous avouerai toutefois qu'après l'avoir fait je me suis trouvé fort embarrassé à lui choisir un nom. Je n'ai jamais pu me résoudre à celui de tragédie, n'y voyant que les personnages qui en fussent dignes. Cela eût suffi au bonhomme Plaute, qui n'y cherchoit point d'autre finesse : parce qu'il y a des dieux et des rois dans son *Amphitryon*, il veut que c'en soit aussi une, et parce qu'il y a des valets qui bouffonnent, il veut que ce soit aussi une comédie, et lui donne l'un et l'autre nom, par un composé qu'il forme exprès, de peur de ne lui donner pas tout ce qu'il croit lui appartenir. Mais c'est trop déférer aux personnages et considérer trop peu l'action. Aristote en use autrement dans la définition qu'il fait de la tragédie, où il décrit les qualités que doit avoir celle-ci et les effets qu'elle doit produire, sans parler aucunement de ceux-là; et j'ose m'imaginer que ceux qui ont restreint cette sorte de poème aux personnes illustres n'en ont décidé que sur l'opinion qu'ils ont eue qu'il n'y avoit que la fortune des rois et des princes qui fût capable d'une action telle que ce grand maître de l'art nous prescrit. Cependant, quand il examine lui-même les qualités nécessaires au héros de la tragédie, il ne touche point du tout à sa naissance et ne s'attache qu'aux incidents de sa vie et à ses mœurs. Il demande

un homme qui ne soit ni tout méchant ni tout bon ; il le demande persécuté par quelqu'un de ses plus proches ; il demande qu'il tombe en danger de mourir par une main obligée à le conserver ; et je ne vois point pourquoi cela ne puisse arriver qu'à un prince et que dans un moindre rang on soit à couvert de ces malheurs. L'histoire dédaigne de les marquer, à moins qu'ils ayent accablé quelqu'une de ces grandes têtes, et c'est sans doute pourquoi jusqu'à présent la tragédie s'y est arrêtée. Elle a besoin de son appui pour les événements qu'elle traite ; et comme ils n'ont de l'éclat que parce qu'ils sont hors de la vraisemblance ordinaire, ils ne seroient pas croyables sans son autorité, qui agit avec empire et semble commander de croire ce qu'elle veut persuader. Mais je ne comprends point ce qui lui défend de descendre plus bas, quand il s'y rencontre des actions qui méritent qu'elle prenne soin de les imiter ; et je ne puis croire que l'hospitalité violée en la personne des filles de Scédase, qui n'étoit qu'un paysan de Leuctres, soit moins digne d'elle que l'assassinat d'Agamemnon par sa femme, ou la vengeance de cette mort par Oreste sur sa propre mère : quitte pour chausser le cothurne un peu plus bas :

Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri.

Je dirai plus, Monsieur : la tragédie doit exciter de la pitié et de la crainte, et cela est de ses parties essentielles, puisqu'il entre dans sa définition. Or, s'il est vrai que ce dernier sentiment ne s'excite en nous par sa représentation que quand nous voyons souffrir nos semblables, et que leurs infortunes nous en font appréhender de pareilles, n'est-il pas vrai aussi qu'il y pourroit être excité plus fortement par la vue des malheurs arrivés aux personnes de notre condition, à qui nous ressemblons tout à fait, que par l'image de ceux qui font trébucher de leurs trônes les plus grands monarques, avec qui nous n'avons aucun rapport qu'en tant que nous sommes susceptibles des passions qui les ont jetés dans ce précipice, ce qui ne se rencontre pas toujours ? Que si vous trouvez quelque apparence en ce raisonnement et ne désapprouvez pas qu'on puisse faire une tragédie entre des personnes médiocres, quand leurs infortunes ne sont pas au-dessous de sa dignité, permettez-moi de

conclure *a simili* que nous pouvons faire une comédie entre des personnes illustres, quand nous en proposons quelque aventure qui ne s'élève point au-dessus de sa portée. Et certes, après avoir lu dans Aristote que la tragédie est une imitation des actions, et non pas des hommes, je pense avoir quelque droit de dire la même chose de la comédie et de prendre pour maxime que c'est par la seule considération des actions, sans aucun égard aux personnages, qu'on doit déterminer de quelle espèce est un poëme dramatique....